

Origine et signification de la Croix de Lorraine, symbole de la France Libre et de la Résistance

Origines de la croix de Lorraine

Souvent appelée croix d'Anjou ou croix d'Anjou-Lorraine, elle figurait dans la symbolique des ducs d'Anjou devenus ducs de Lorraine à partir de 1473 [René II (1451-1508) fils de Yolande d'Anjou].

Elle représente un reliquaire (contenant une parcelle de la vraie croix) vénérée par les ducs (apanagés) d'Anjou, depuis Louis Ier (1339-1384) qui le fit broder sur sa bannière. Ce reliquaire avait un double croisillon.

Le roi René (petit fils de Louis II et du duc de Lorraine par mariage) utilisa aussi la croix d'Anjou qu'il passait au cou des aigles, comme support des armes : d'où la croix de Lorraine dans les armoiries des ducs de Lorraine (mais non sur le blason), son apparition en France lors de la Ligue (symbole des Guise).

La France Libre

L'Amiral Georges Thierry d'Argenlieu la fit adopter par la France Libre en 1940. Il écrivit à de Gaulle qu'il fallait aux Français libres une croix pour lutter contre la croix gammée. Dans son ordre général du 3 juillet 1940, le vice-amiral Emile Muselier (1882-1965), nommé l'avant-veille au commandant des forces navales et aériennes françaises libres, créa, pour les forces françaises ralliées à de Gaulle, un pavillon de beaupré (carré bleu, avec au centre, la croix de Lorraine en rouge par opposition à la croix gammée) et pour les avions, une cocarde à croix de Lorraine.

Muselier était d'origine lorraine, et les armes du 507e Régiment de chars que commandait le colonel de Gaulle au moment de la guerre comportaient une croix de Lorraine. Le pavillon fut modifié après deux ou trois mois : il était trop sombre. Dans le modèle définitif, il était bleu, blanc, rouge ; le blanc étant en forme de losange et chargé d'une croix de Lorraine rouge (non tréflée). Ce pavillon sera celui des futurs navires de la Marine nationale, auxquels le nom d'un ancien bâtiment des FNFL sera donné.

Le symbole a été adopté ensuite par tous les Français libres et figure sur de nombreux insignes (insigne émaillé porté par de Gaulle), monuments, timbres créés sous les gouvernements du Général de Gaulle (1940-1946, & 1958-1969), notamment l'Ordre de la Libération, créé à Brazzaville le 16 novembre 1940 ou la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, créée par décret le 4 avril 1946.

En 1972, la croix de Lorraine a été choisie comme motif du mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne). Elle ne figure pas sur les cachets officiels de la Ve République (qui ont conservé le motif de la Liberté assise avec un faisceau de licteurs).